

# ECOLE DE COURSE D'ORIENTATION



Course d'Orient  
Fédération Française

## Critères de labellisation



# L'école de CO comme élément déterminant dans le développement du club

Créer et animer une école de course d'orientation, c'est assurer l'avenir du club et enclencher une dynamique de structuration de notre activité auprès des jeunes par :

- une formation d'animateur prise en charge par les ligues,
- une programmation et une progression dans l'apprentissage des jeunes (voir dossier pédagogique sur l'apprentissage de l'activité)
- une reconnaissance des compétences des jeunes (passage des balises de couleurs),
- une cartographie de proximité pour assurer les séances,
- une recherche de lien avec une ou plusieurs écoles,
- un tremplin aux rencontres locales et nationales,
- un élément de la labellisation du club,
- une reconnaissance par les institutions et les familles.

## Reconnaissance des Ecoles de Course d'Orientation

Priorité affirmée par la fédération, le développement des écoles de CO passe par la nécessité de placer celles-ci au centre du développement du club, par leur mise en valeur et leur réelle prise en compte dans les activités et la vie sportive fédérales.

Cette valorisation et cette reconnaissance des écoles de CO passent par :

- l'attribution de labels « qualité »
- des exigences en matière d'encadrement
- un contrôle « qualité » de leur activité
- un niveau de labellisation exigé pour participer à certaines compétitions

## TYPES D'ECOLES

Au regard du développement physique et psychologique du jeune, il semble pertinent de séparer la population sur 2 tranches âges : 8-14ans et 14-18ans et de créer, en corrélation, deux types d'école :

| Ecole Fin'O          | Ecole Perf'O          |
|----------------------|-----------------------|
| Réservée au 8-14 ans | Réservée au 14-18 ans |

Les deux écoles peuvent bien entendu cohabiter au sein d'un même club ou d'un même créneau horaire, les jeunes pouvant passer de l'école Fin'O à l'école Perf'O en cours d'année. Rien n'empêche également d'avoir des jeunes de 11-12 ans dans une école Perf'O si l'animateur juge que ceux-ci ont la maturité et les compétences pour suivre le programme Perf'O.

Donc, même si les exigences en termes d'âges sont bien calées du point de vue « administratif », une certaine « souplesse » dans l'utilisation des concepts est souhaitable.



### 3 NIVEAUX DE LABELLISATION

Chaque club (toute discipline) peut avoir une activité dédiée aux licenciés D/H10 à D/H18 déclinée sur 3 niveaux :

#### 1<sup>er</sup> niveau : Ecole de CO « déclarée »

##### Exigences :

- un éducateur titulaire du diplôme d'animateur ou en cours de formation,
- un calendrier de fonctionnement de l'école de CO figurant sur le site Internet du club.

#### 2<sup>ème</sup> niveau : Ecole de CO « homologuée »

L'objectif de ce label est d'inciter les clubs dans une démarche de qualité et de progrès. L'accent est porté sur la qualité de l'encadrement.

##### Exigences :

- 1 animateur et 1 moniteur (diplômé ou formé en attente de validation au plus tard 2 ans après la formation),
- un calendrier de fonctionnement de l'école de CO figurant sur le site Internet du club,
- 8 jeunes avec CN non nul ou titulaires d'une balise (hors balise blanche).

Une pratique effective est recommandée lors des rassemblements spécifiques ou non (RDE, championnat de ligue, CNE jeunes, challenge national des écoles de CO, relais du championnat de France).

#### 3<sup>ème</sup> niveau : Ecoles de CO « labellisée »

Ce label a pour objectif de mettre en valeur une expertise et une offre plus conséquente en faveur des jeunes.

##### Exigences :

- 2 animateurs et 1 moniteur (diplômé ou formé en attente de validation au plus tard 2 ans après la formation),
- un calendrier de fonctionnement de l'école de CO figurant sur le site Internet du club,
- 12 jeunes avec CN non nul ou titulaires d'une balise (hors balise blanche).

Une pratique effective est fortement recommandée lors des rassemblements spécifiques ou non (RDE, championnat de ligue, CNE jeunes, Challenge National des Ecoles de CO, relais du championnat de France).



## MODALITES DE DECLARATION ET LABELLISATION

**Le dépôt du dossier doit s'effectuer avant le 15 octobre de la saison sportive précédente.** La proposition des structures labellisées sera validée en décembre, avec éventuellement réactualisation du nombre de jeunes avec CN non nul ou titulaires d'une balise.

### Pièces à fournir :

#### Pour une première demande

- Le dossier « 1<sup>ère</sup> Déclaration d'école de CO » téléchargeable sur le site FFCO

<http://www.ffcorientation.fr/jeunes/ecoles-de-co/label/>

#### Pour un renouvellement

- Le dossier de « Renouvellement d'école de CO »

- Le dossier « Bilan d'une école de CO »

téléchargeables sur le site FFCO <http://www.ffcorientation.fr/jeunes/ecoles-de-co/label/>

### Cas des écoles de CO regroupant plusieurs clubs

Le label étant attribué au club, il est donc nécessaire que chaque club dépose un dossier faisant apparaître uniquement ses propres licenciés jeunes et non ceux du regroupement.

### Déclaration en cours d'année

Cette disposition n'est possible que pour la **première déclaration d'une école déclarée.**

## Ecoles de CO et conditions de participation au Championnat de France des Clubs

Le règlement des compétitions prévoit que les équipes prétendant participer au CFC en N1 ou N2 doivent déclarer une école de CO.

### Exigences pour les Ecoles de CO pour la participation au CFC

Se référer au Règlement des Compétitions en vigueur.

## Balises de couleur - Rappels

Le travail réalisé dans les écoles de CO doit être corrélé avec les objectifs éducatifs figurant dans le système des balises couleurs.

Chaque année, les épreuves des balises verte, bleue, jaune, orange, violette doivent être réalisées suivant le cahier des charges du guide technique des balises couleurs, téléchargeable sur le site FFCO.

